

Composée d'un unique atoll situé dans l'océan Pacifique, Clipperton est à 12 000 kilomètres de la France métropolitaine et 1 280 kilomètres à l'ouest du Mexique; c'est le plus petit territoire que possède la France et c'est l'atoll le plus isolé du monde : il a une forme sub-circulaire de douze kilomètres de circonférence. La superficie des terres émergées n'est que de 1,7 km<sup>2</sup> et le point culminant est un rocher volcanique de 29 mètres d'altitude.

Le nom de l'île de Clipperton lui vient du flibustier et naturaliste anglais John Clipperton

Elle apparaît pour la première fois sur une carte sous le nom d'île de La Passion sur la carte réduite de la Mer du Sud dessinée en 1753 par Bellin ingénieur de la Marine, hydrographe du Roi, nom repris dans son Hydrographie Française de 1755 ; puis sur l'atlas de Malte-Brun de 1812.

Bien plus tard, vers 1860, la revendication du Mexique, se réclamant de l'héritage espagnol, provoqua un différend franco-mexicain; mais ce pays n'a jamais pu fournir de documents écrits prouvant l'antériorité de la découverte de l'île de Clipperton par les Espagnols pas plus que les Anglais n'ont pu le faire à leur tour. En présence des seules preuves écrites fournies à l'arbitrage international, à savoir les journaux de bord du Havrais Michel Dubocage et du Rochelais Martin de Chassiron contenant le premier relevé de l'île, la souveraineté de la France sur l'île de Clipperton a été officiellement reconnue.

Intéressée non pas par le phosphate de l'île mais par sa position stratégique dans le Pacifique face à l'isthme de Panama dans la perspective d'un percement futur, la France en prit possession le 17 novembre 1858 officiellement par publication dans divers journaux, sans qu'aucun État ne vienne contester cette possession. Le projet était de faire de l'île un port de relâche pour les bateaux à vapeur, la construction d'un phare sur le « Rocher » (point culminant de l'île) qui serait visible à 30 miles nautiques, le percement de la passe près du « Rocher ».

La découverte d'une grande quantité de guano sur l'île incita le Mexique, plus proche, à continuer de revendiquer l'île de la Passion et à l'occuper dès 1897. L'exploitation du guano fut concédée à la Pacific Islands Company. Mais avec les troubles incessants de la révolution mexicaine, les bateaux chargés d'approvisionner l'île tous les deux mois ne vinrent plus, le Mexique finissant même par « oublier » ses colons... .

Bien que l'îlot n'ait jamais eu de population française, la souveraineté française fut reconnue le 28 janvier 1931 par l'arbitrage de la Cour internationale et du roi Victor-Emmanuel III d'Italie. La Cour reconnaît le caractère de terra nullius du territoire lors de la prise de possession française, et l'effectivité de celle-ci. Les seuls documents écrits prouvant l'antériorité de la découverte ayant été les journaux de bord de Martin de Chassiron et de Michel Dubocage.

Le Mexique reconnut définitivement la souveraineté française sur l'île en 1959.